Dossier technique amiante



Immeuble bâti visité :

Adresse :.....DSDEN 29
1 BOULEVARD DU FINISTERE
CITE ADMINISTRATIVE
Code Postal :29000
Ville :.....QUIMPER

Version du dossier :

Révision	Date	Objet
Version initiale	06/10/2023	Établissement du Dossier Technique

À conserver même après destruction

Sommaire du Dossier technique Amiante

1. Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier technique amiante

2. Résultat des évaluations périodiques

3. Suivi des travaux de retrait et de confinement de l'amiante

4. Fiche récapitulative du Dossier technique amiante
 Recommandations générales de sécurité du dossier technique amiante

1

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier technique amiante

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique « amiante » (Listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : 23-MIN-23 - DTA
Date du repérage : 22/09/2023

Références réglementaires	
Textes réglementaires	Articles R. 1334-17, 18, 20 et 21 et R. 1334-23 et 24 du Code de la Santé Publique ; Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique, Arrêtés du 12 et 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013, décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 1er juin 2015.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : **DSDEN 29** **CITE ADMINISTRATIVE** **1 BOULEVARD DU FINISTERE** Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°: **, Lot numéro Non communiqué** Code postal, ville : . **29000 QUIMPER**
Périmètre de repérage :	 Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction
Fonction principale du bâtiment : Date de construction :	 **Autres** **Avant 1997**

Le propriétaire et le commanditaire	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom **:** ... **RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES** Adresse : **96 RUE D'ANTRAIN** **35705 RENNES**
Le commanditaire	Nom et prénom : ... **Mme CAILLABET Annie** Adresse : **96 RUE D'ANTRAIN** **CS 10503** **35705 RENNES**

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	**Fonction**	**Organisme certification**	**Détail de la certification**
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ---------- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Morgane CHASSAGNE	Opérateur de repérage	I-CERT	Obtention : 26/10/2020 Échéance : 25/10/2027 N° de certification : CPDI5773
Raison sociale de l'entreprise : **CHEVALIER DIAG CM** (Numéro SIRET : **80152412500037)** Adresse : **24 Route de Pont-Farcy, 50420 TESSY SUR VIRE** Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA FRANCE** Numéro de police et date de validité : **10014108104 - 01/01/2023**				

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 06/10/2023, remis au propriétaire le 06/10/2023
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 74 pages

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
5.0 Identification des matériaux repérés de la liste A et B
5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. **La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.**

1.1 Liste A : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits de la liste A ayant déjà fait l'objet d'analyse, statués ne contenant pas d'amiante :
Faux plafonds (3ème étage - Reunion 304)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 303)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 302)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 307)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 308)
Faux plafonds (3ème étage - Circulation 1)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 311)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 312)
Faux plafonds (3ème étage - Bureau 313)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 213)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 211)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 210)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 209)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 208)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 207)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 206)
Faux plafonds (2ème étage - Bureau 205)
Faux plafonds (1er étage - Attente)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 124)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 125)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 126)

Faux plafonds (1er étage - Bureau 127)
Faux plafonds (1er étage - Réunion 123)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 143)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 142)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 121)
Faux plafonds (1er étage - Sanitaire 3)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 138/139)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 117)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 113)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 112)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 134)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 109)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 106; 1er étage - Bureau 107; 1er étage - Bureau 108)
Faux plafonds (1er étage - Bureau 103)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Bureau 001)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Salle personnel 1/2)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Bureau 032)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Bureau 026)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Réunion 024)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Bureau 019)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Bureau 022)
Faux plafonds (Rez de chaussée - Bureau 021)

1.1 Liste B : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste B susceptibles de contenir de l'amiante.

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Adresse : -
Numéro de l'accréditation Cofrac : -

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

La présente mission concerne le repérage en vue de l'établissement du constat de présence ou d'absence d'amiante établi en vue de la constitution du dossier technique amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Repérage en vue de l'établissement du constat de présence ou d'absence d'amiante établi en vue de la constitution du dossier technique amiante».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R 1334-17 et 18 du code de la construction et de l'habitation prévoit que *«Les propriétaires des parties communes d'immeubles collectifs d'habitation ainsi les propriétaires d'immeuble à usage autre que d'habitation y font réaliser un repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante»*
Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, *«l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code»*.
La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du Code la santé publique.»
L'Annexe du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste A et B).

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par l'Annexe 13.9 (liste A et B) du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

En partie droite l'extrait du texte de l'Annexe 13.9

Important : Le programme de repérage de la mission de base est limitatif. Il est plus restreint que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

Liste A	
Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages
	Calorifugeages
	Faux plafonds

Liste B	
Composant de la construction	*Partie du composant à vérifier ou à sonder*
1. Parois verticales intérieures	
Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés
	Revêtement durs (plaques de menuiseries)
	Revêtement durs (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (carton)
	Entourages de poteaux (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (matériau sandwich)
	Entourages de poteaux (carton+plâtre)
	Coffrage perdu
Cloisons (légères et préfabriquées), Gaines et Coffres verticaux	Enduits projetés
	Panneaux de cloisons
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, Poutres et Charpentes, Gaines et Coffres Horizontaux	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits
	Enveloppes de calorifuges
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses)
	Joints (bandes)
Vide-ordures	Conduits
4. Eléments extérieurs	
Toitures	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Accessoires de couvertures (composites)
	Accessoires de couvertures (fibres-ciment)
	Bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Panneaux (composites)
	Panneaux (fibres-ciment)
Conduits en toiture et façade	Conduites d'eaux pluviales en amiante-ciment
	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment
	Conduits de fumée en amiante-ciment

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 *Le périmètre de repérage effectif*

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

3ème étage - Bureau 301,
3ème étage - Bureau 302,
3ème étage - Bureau 303,
3ème étage - Reunion 304,
3ème étage - Bureau 305,
3ème étage - Bureau 306,
1er étage - Bureau 118,
1er étage - Bureau 119,
1er étage - Photocopie 140,
1er étage - Sanitaire 3,
1er étage - Sanitaire 3bis,
1er étage - Bureau 120,

3ème étage - Bureau 307,
3ème étage - Bureau 308,
3ème étage - Bureau 309,
3ème étage - Bureau 310,
3ème étage - Bureau 311,
3ème étage - Bureau 312,
3ème étage - Bureau 313,
3ème étage - Palier 31,
3ème étage - Palier 30,
3ème étage - Dégagement 30,
3ème étage - WC accessible 4,
3ème étage - Sanitaire 5,
3ème étage - Circulation 1,
2ème étage - Palier 21,
2ème étage - Bureau 201,
2ème étage - Bureau 202,
2ème étage - Bureau 203,
2ème étage - Bureau 204,
2ème étage - Bureau 205,
2ème étage - Bureau 206,
2ème étage - Bureau 207,
2ème étage - Bureau 208,
2ème étage - Bureau 209,
2ème étage - Bureau 210,
2ème étage - Bureau 211,
2ème étage - Bureau 212,
2ème étage - Bureau 213,
2ème étage - Palier 20,
2ème étage - Dégagement 20,
2ème étage - Sanitaire 4,
1er étage - Dégagement 10,
1er étage - Bureau 101,
1er étage - Bureau 102,
1er étage - Bureau 103,
1er étage - Bureau 104,
1er étage - Bureau 105,
1er étage - Bureau 106,
1er étage - Bureau 107,
1er étage - Bureau 108,
1er étage - Palier 11,
1er étage - Sas,
1er étage - Sanitaire 2,
1er étage - WC accessible 2,
1er étage - Photocopie 133,
1er étage - Rangement 133,
1er étage - Bureau 109,
1er étage - Bureau 110,
1er étage - Bureau 111,
1er étage - Bureau 112,
1er étage - Bureau 113,
1er étage - Bureau 134,
1er étage - Bureau 135,
1er étage - Dégagement 11,
1er étage - Photocopie 136,
1er étage - Bureau 114,
1er étage - Bureau 115,
1er étage - Bureau 116,
1er étage - Bureau 137,
1er étage - Bureau 138/139,
1er étage - Dégagement 12,
1er étage - Bureau 117,
1er étage - Bureau 121,
1er étage - Bureau 141,
1er étage - Bureau 142,
1er étage - Bureau 122,
1er étage - Dégagement 13,
1er étage - Réunion 123,
1er étage - Bureau 143,
1er étage - Bureau 132,
1er étage - Bureau 131,
1er étage - Bureau 130,
1er étage - Bureau 129,
1er étage - Photocopie 128,
1er étage - Attente,
1er étage - Bureau 124,
1er étage - Bureau 125,
1er étage - Bureau 126,
1er étage - Bureau 127,
1er étage - Palier 10,
Rez de chaussée - Archive 015,
Rez de chaussée - Archive 016,
Rez de chaussée - Atelier entretien 017,
Rez de chaussée - 018,
Rez de chaussée - Garage,
Rez de chaussée - Salle personnel 1/2,
Rez de chaussée - Hall 3,
Rez de chaussée - Salle réunion 012,
Rez de chaussée - Salle réunion 011,
Rez de chaussée - Archives 010,
Rez de chaussée - Dégagement 2,
Rez de chaussée - Attente AS,
Rez de chaussée - Bureau 032,
Rez de chaussée - Palier 02,
Rez de chaussée - Réserve 009,
Rez de chaussée - Archives 008,
Rez de chaussée - Bureau 031,
Rez de chaussée - Bureau 030,
Rez de chaussée - Bureau 029,
Rez de chaussée - Bureau 028,
Rez de chaussée - Sanitaire 1,
Rez de chaussée - WC Accessible 1,
Rez de chaussée - Bureau 007,
Rez de chaussée - Bureau 006,
Rez de chaussée - Bureau 003,
Rez de chaussée - Bureau 004,
Rez de chaussée - Bureau 005,
Rez de chaussée - Bureau 002,
Rez de chaussée - Bureau 001,
Rez de chaussée - Palier 01,
Rez de chaussée - Dégagement 01,
Rez de chaussée - Dégagement personnel,
Rez de chaussée - Hall 2,
Rez de chaussée - Hall 1,
Rez de chaussée - Accueil,
Rez de chaussée - Bureau 026,
Rez de chaussée - Réunion 025,
Rez de chaussée - Réunion 024,
Rez de chaussée - Bureau 023,
Rez de chaussée - Bureau 022,
Rez de chaussée - Bureau 019,
Rez de chaussée - Bureau 021,
Rez de chaussée - Reserve 20,
Sous-Sol - Chaufferie

Localisation	Description
3ème étage - Bureau 301	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 302	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 303	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Reunion 304	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 305	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 306	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 307	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 308	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 309	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 310	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 311	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 312	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Bureau 313	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Palier 31	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Palier 30	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Dégagement 30	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - WC accessible 4	Sol Revêtement : Carrelage Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Sanitaire 5	Sol Revêtement : Carrelage Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
3ème étage - Circulation 1	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Palier 21	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 201	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 202	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 203	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 204	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 205	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 206	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond

Localisation	Description
2ème étage - Bureau 207	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 208	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 209	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 210	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 211	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 212	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Bureau 213	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
2ème étage - Palier 20	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Dégagement 10	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 101	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 102	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 103	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 104	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 105	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 106	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 107	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 108	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Palier 11	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Photocopie 133	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Rangement 133	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 109	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 110	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 111	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 112	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 113	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 134	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 135	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond

Localisation	Description
1er étage - Dégagement 11	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Photocopie 136	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 114	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 115	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 116	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 137	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 138/139	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Dégagement 12	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 117	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 118	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 119	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Photocopie 140	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 120	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 121	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 141	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 142	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 122	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Dégagement 13	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Réunion 123	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 143	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 132	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 131	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 130	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 129	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Photocopie 128	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Attente	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 124	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond

Localisation	Description
1er étage - Bureau 125	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 126	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Bureau 127	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
1er étage - Palier 10	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Archive 015	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Archive 016	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Atelier entretien 017	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Hall 3	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Salle réunion 012	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Salle réunion 011	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Archives 010	Mur Revêtement : Peinture
Rez de chaussée - Dégagement 2	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Attente AS	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 032	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Palier 02	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 031	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 030	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 029	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 028	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 007	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 006	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 003	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 004	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 005	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 002	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 001	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Palier 01	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Dégagement 01	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond

Localisation	Description
Rez de chaussée - Dégagement personnel	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Hall 2	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Hall 1	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Accueil	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 026	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Réunion 025	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Réunion 024	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 023	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 022	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 019	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Bureau 021	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Rez de chaussée - Reserve 20	Sol Revêtement : Revêtement de sol Mur Revêtement : Peinture Plafond Revêtement : Faux plafond
Sous-Sol - Chaufferie	Sol Revêtement : Béton Mur Revêtement : Béton Plafond Revêtement : Floçage

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-Rapport analyse restitution après travaux cabine ascenseur Droit Bt Sud - Rapport analyse restitution après travaux cabine ascenseur Gauche Bt Nord - amiante_DSDEN 29 - bureau véritas - novembre 2014 - INTEGRATION AU DTA - amiante_DSDEN 29- bureau véritas - novembre 2014 - DTA+FRA - 17-06-28 7051370-QUIMPER-DS DEN29-AMRDAAT - 17-06-28 DTA après travaux DSDEN 29 - Plan de retrait – Ascenseur - Plan de retrait Arts Gréements TC - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Gréements TF - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 1 - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 2 - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 3- PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 4 - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Protec_477413_1e restit_06 04 16 - Protec_477428_1e restit_06 04 16 - Protec_477453_1e restit_06 04 16 - Protec_477477_1e restit_06 04 16 - Constat visuel APRES déconfinement - Constat visuel APRES - Constat visuel AVANT déconfinement - Constat visuel AVANT
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-Descriptif du site _NET DSDEN29 QUIMPER avec annexes1 à3 (002)
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-1 DOE DSDEN PL Sit
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Rapport amiante n° 23-MIN-23 daté du 18/09/2023

Observations :
Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 11/10/2023
Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 22/09/2023
Heure d'arrivée :
Durée du repérage :
Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Sans accompagnateur

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux arrêtés en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions des arrêtés.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

Aucun prélèvement n'a été réalisé.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.0.1 Identification des matériaux repérés de la liste A

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
3ème étage - Reunion 304	Identifiant: ZPSO-001 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 303	Identifiant: ZPSO-002 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 302	Identifiant: ZPSO-003 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 307	Identifiant: ZPSO-004 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 308	Identifiant: ZPSO-005 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Circulation 1	Identifiant: ZPSO-006 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 311	Identifiant: ZPSO-007 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 312	Identifiant: ZPSO-008 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
3ème étage - Bureau 313	Identifiant: ZPSO-009 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 213	Identifiant: ZPSO-010 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 211	Identifiant: ZPSO-011 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 210	Identifiant: ZPSO-012 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 209	Identifiant: ZPSO-013 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 208	Identifiant: ZPSO-014 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 207	Identifiant: ZPSO-015 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 206	Identifiant: ZPSO-016 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
2ème étage - Bureau 205	Identifiant: ZPSO-017 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Attente	Identifiant: ZPSO-018 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 124	Identifiant: ZPSO-019 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 125	Identifiant: ZPSO-020 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
1er étage - Bureau 126	Identifiant: ZPSO-021 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 127	Identifiant: ZPSO-022 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Réunion 123	Identifiant: ZPSO-023 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 143	Identifiant: ZPSO-024 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 142	Identifiant: ZPSO-025 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 121	Identifiant: ZPSO-026 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Sanitaire 3	Identifiant: ZPSO-027 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 138/139	Identifiant: ZPSO-028 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 117	Identifiant: ZPSO-029 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 113	Identifiant: ZPSO-030 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 112	Identifiant: ZPSO-031 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 134	Identifiant: ZPSO-032 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 109	Identifiant: ZPSO-033 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 106; 1er étage - Bureau 107; 1er étage - Bureau 108	Identifiant: ZPSO-034 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
1er étage - Bureau 103	Identifiant: ZPSO-035 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Bureau 001	Identifiant: ZPSO-036 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Salle personnel 1/2	Identifiant: ZPSO-037 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Bureau 032	Identifiant: ZPSO-038 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Bureau 026	Identifiant: ZPSO-039 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Réunion 024	Identifiant: ZPSO-040 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Bureau 019	Identifiant: ZPSO-041 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Bureau 022	Identifiant: ZPSO-042 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Rez de chaussée - Bureau 021	Identifiant: ZPSO-043 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))		
Sous-Sol - Chaufferie	Identifiant: ZPSO-044 Description: Flocages	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		
3ème étage - Bureau 309; 3ème étage - Bureau 310	Identifiant: ZPSO-005 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		
3ème étage - Bureau 305; 3ème étage - Bureau 306	Identifiant: ZPSO-004 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
3ème étage - Palier 31; 3ème étage - Palier 30; 3ème étage - Dégagement 30	Identifiant: ZPSO-006 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		
2ème étage - Palier 21; 2ème étage - Bureau 201; 2ème étage - Bureau 202; 2ème étage - Bureau 203; 2ème étage - Bureau 204; 2ème étage - Bureau 212; 2ème étage - Palier 20; 2ème étage - Dégagement 20; 2ème étage - Sanitaire 4	Identifiant: ZPSO-010 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		
1er étage - Sas; 1er étage - Sanitaire 2; 1er étage - WC accessible 2; 1er étage - Sanitaire 3bis	Identifiant: ZPSO-027 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		
1er étage - Bureau 102; 1er étage - Bureau 104; 1er étage - Bureau 105; 1er étage - Palier 11; 1er étage - Sas; 1er étage - Photocopie 133; 1er étage - Rangement 133; 1er étage - Bureau 110; 1er étage - Bureau 111; 1er étage - Bureau 135; 1er étage - Dégagement 11; 1er étage - Photocopie 136; 1er étage - Bureau 114; 1er étage - Bureau 115; 1er étage - Bureau 137; 1er étage - Dégagement 12; 1er étage - Bureau 118; 1er étage - Bureau 119; 1er étage - Photocopie 140; 1er étage - Bureau 120; 1er étage - Bureau 141; 1er étage - Bureau 132; 1er étage - Bureau 131; 1er étage - Bureau 130; 1er étage - Bureau 129; 1er étage - Photocopie 128; 1er étage - Attente; 1er étage - Palier 10	Identifiant: ZPSO-029 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		
Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Attente AS; Rez de chaussée - Palier 02; Rez de chaussée - Bureau 031; Rez de chaussée - Bureau 030; Rez de chaussée - Bureau 029; Rez de chaussée - Bureau 028; Rez de chaussée - Sanitaire 1; Rez de chaussée - WC Accessible 1; Rez de chaussée - Bureau 007; Rez de chaussée - Bureau 006; Rez de chaussée - Bureau 003; Rez de chaussée - Bureau 004; Rez de chaussée - Bureau 005; Rez de chaussée - Bureau 002; Rez de chaussée - Palier 01; Rez de chaussée - Dégagement 01; Rez de chaussée - Dégagement personnel; Rez de chaussée - Hall 2; Rez de chaussée - Hall 1; Rez de chaussée - Accueil	Identifiant: ZPSO-036 Description: Faux plafonds	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)		

Aucun autre matériau de la liste A n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.0.2 Identification des matériaux repérés de la liste B

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Néant	-			

Aucun autre matériau de la liste B n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

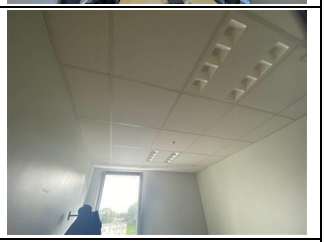
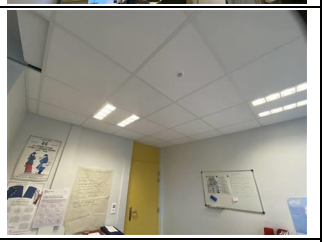
Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Néant	-		

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe 7.4 de ce présent rapport
** détails fournis en annexe 7.3 de ce présent rapport

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

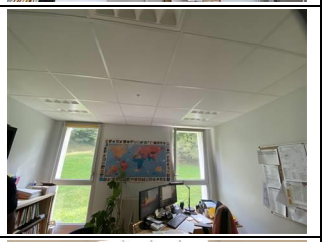
5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
3ème étage - Reunion 304	Identifiant: ZPSO-001 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Bureau 303	Identifiant: ZPSO-002 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Bureau 302	Identifiant: ZPSO-003 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Bureau 307	Identifiant: ZPSO-004 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Bureau 308	Identifiant: ZPSO-005 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Circulation 1	Identifiant: ZPSO-006 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
3ème étage - Bureau 311	Identifiant: ZPSO-007 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Bureau 312	Identifiant: ZPSO-008 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
3ème étage - Bureau 313	Identifiant: ZPSO-009 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 213	Identifiant: ZPSO-010 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 211	Identifiant: ZPSO-011 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 210	Identifiant: ZPSO-012 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 209	Identifiant: ZPSO-013 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
2ème étage - Bureau 208	Identifiant: ZPSO-014 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 207	Identifiant: ZPSO-015 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 206	Identifiant: ZPSO-016 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
2ème étage - Bureau 205	Identifiant: ZPSO-017 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Attente	Identifiant: ZPSO-018 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 124	Identifiant: ZPSO-019 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 125	Identifiant: ZPSO-020 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
1er étage - Bureau 126	Identifiant: ZPSO-021 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 127	Identifiant: ZPSO-022 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Réunion 123	Identifiant: ZPSO-023 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 143	Identifiant: ZPSO-024 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 142	Identifiant: ZPSO-025 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 121	Identifiant: ZPSO-026 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Sanitaire 3	Identifiant: ZPSO-027 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
1er étage - Bureau 138/139	Identifiant: ZPSO-028 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 117	Identifiant: ZPSO-029 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 113	Identifiant: ZPSO-030 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 112	Identifiant: ZPSO-031 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 134	Identifiant: ZPSO-032 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 109	Identifiant: ZPSO-033 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
1er étage - Bureau 106; 1er étage - Bureau 107; 1er étage - Bureau 108	Identifiant: ZPSO-034 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
1er étage - Bureau 103	Identifiant: ZPSO-035 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Bureau 001	Identifiant: ZPSO-036 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Salle personnel 1/2	Identifiant: ZPSO-037 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Bureau 032	Identifiant: ZPSO-038 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Bureau 026	Identifiant: ZPSO-039 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Réunion 024	Identifiant: ZPSO-040 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Bureau 019	Identifiant: ZPSO-041 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
Rez de chaussée - Bureau 022	Identifiant: ZPSO-042 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Rez de chaussée - Bureau 021	Identifiant: ZPSO-043 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23)	Absence d'amiante (Sur anciennes analyses (DAAT 23-MIN-23))	
Sous-Sol - Chaufferie	Identifiant: ZPSO-044 Description: Flocages Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
3ème étage - Bureau 309; 3ème étage - Bureau 310	Identifiant: ZPSO-005 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
3ème étage - Bureau 305; 3ème étage - Bureau 306	Identifiant: ZPSO-004 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
3ème étage - Palier 31; 3ème étage - Palier 30; 3ème étage - Dégagement 30	Identifiant: ZPSO-006 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
2ème étage - Palier 21; 2ème étage - Bureau 201; 2ème étage - Bureau 202; 2ème étage - Bureau 203; 2ème étage - Bureau 204; 2ème étage - Bureau 212; 2ème étage - Palier 20; 2ème étage - Dégagement 20; 2ème étage - Sanitaire 4	Identifiant: ZPSO-010 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
1er étage - Sas; 1er étage - Sanitaire 2; 1er étage - WC accessible 2; 1er étage - Sanitaire 3bis	Identifiant: ZPSO-027 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
1er étage - Bureau 102; 1er étage - Bureau 104; 1er étage - Bureau 105; 1er étage - Palier 11; 1er étage - Sas; 1er étage - Photocopie 133; 1er étage - Rangement 133; 1er étage - Bureau 110; 1er étage - Bureau 111; 1er étage - Bureau 135; 1er étage - Dégagement 11; 1er étage - Photocopie 136; 1er étage - Bureau 114; 1er étage - Bureau 115; 1er étage - Bureau 137; 1er étage - Dégagement 12; 1er étage - Bureau 118; 1er étage - Bureau 119; 1er étage - Photocopie 140; 1er étage - Bureau 120; 1er étage - Bureau 141; 1er étage - Bureau 132; 1er étage - Bureau 131; 1er étage - Bureau 130; 1er étage - Bureau 129; 1er étage - Photocopie 128; 1er étage - Attente; 1er étage - Palier 10	Identifiant: ZPSO-029 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Attente AS; Rez de chaussée - Palier 02; Rez de chaussée - Bureau 031; Rez de chaussée - Bureau 030; Rez de chaussée - Bureau 029; Rez de chaussée - Bureau 028; Rez de chaussée - Sanitaire 1; Rez de chaussée - WC Accessible 1; Rez de chaussée - Bureau 007; Rez de chaussée - Bureau 006; Rez de chaussée - Bureau 003; Rez de chaussée - Bureau 004; Rez de chaussée - Bureau 005; Rez de chaussée - Bureau 002; Rez de chaussée - Palier 01; Rez de chaussée - Dégagement 01; Rez de chaussée - Dégagement personnel; Rez de chaussée - Hall 2; Rez de chaussée - Hall 1; Rez de chaussée - Accueil	Identifiant: ZPSO-036 Description: Faux plafonds Liste selon annexe.13-9 du CSP: A Justificatif: Suivant documentation consultée	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	

6. – Signatures

Nota : *Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par* ***I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)***

Fait à **GOURIN**, le **06/10/2023**

Par : Morgane CHASSAGNE



Signature du représentant :

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 23-MIN-23 - DTA

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

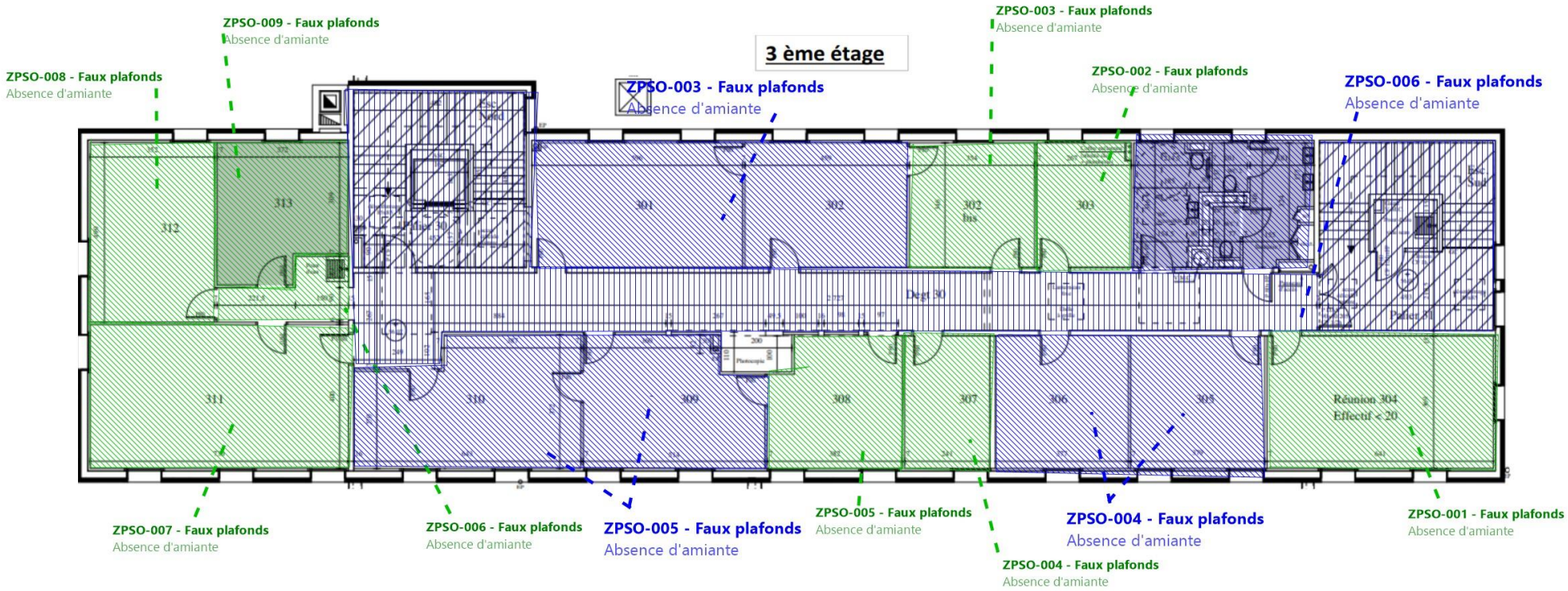
7.2 Rapports d'essais

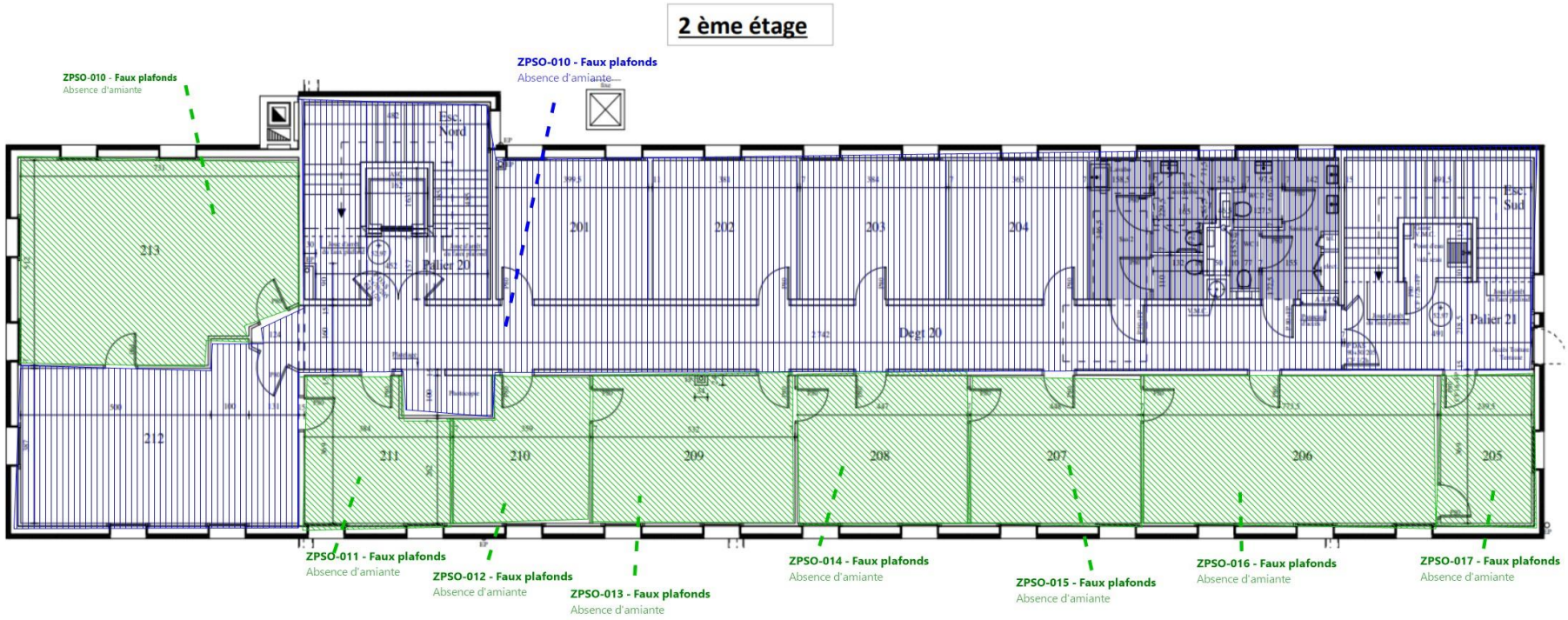
7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

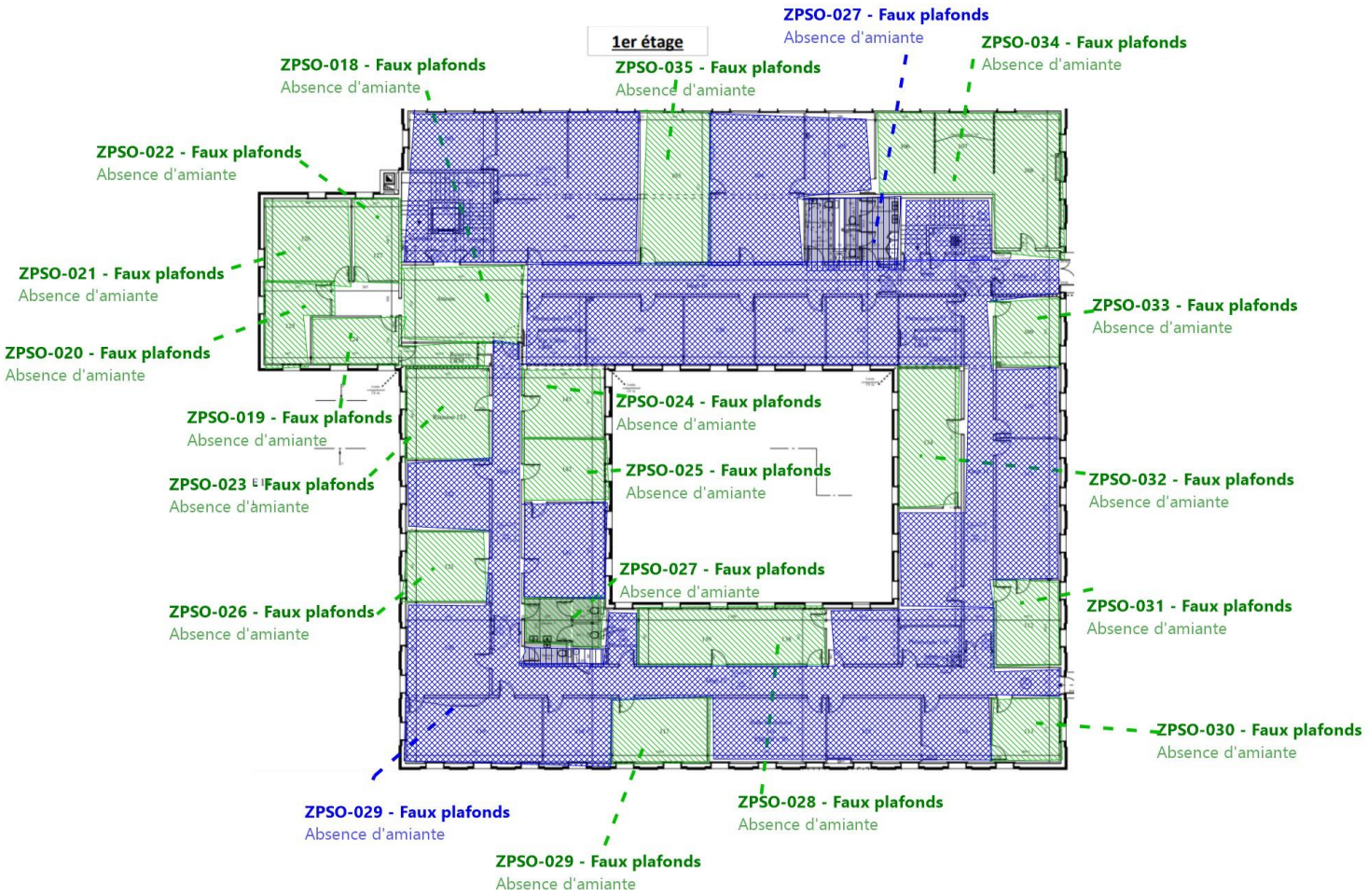
7.4 Conséquences réglementaires et recommandations

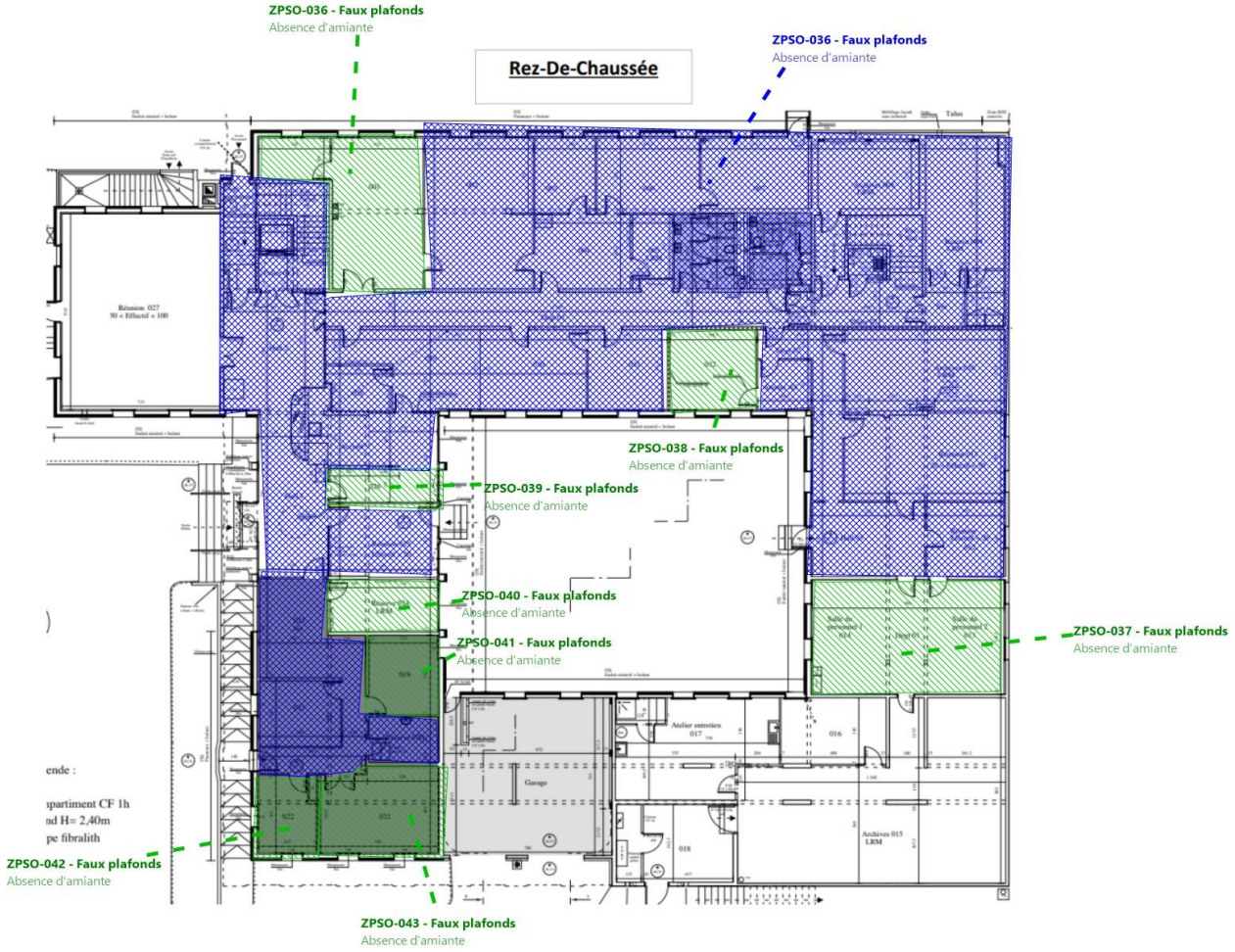
7.5 Documents annexés au présent rapport

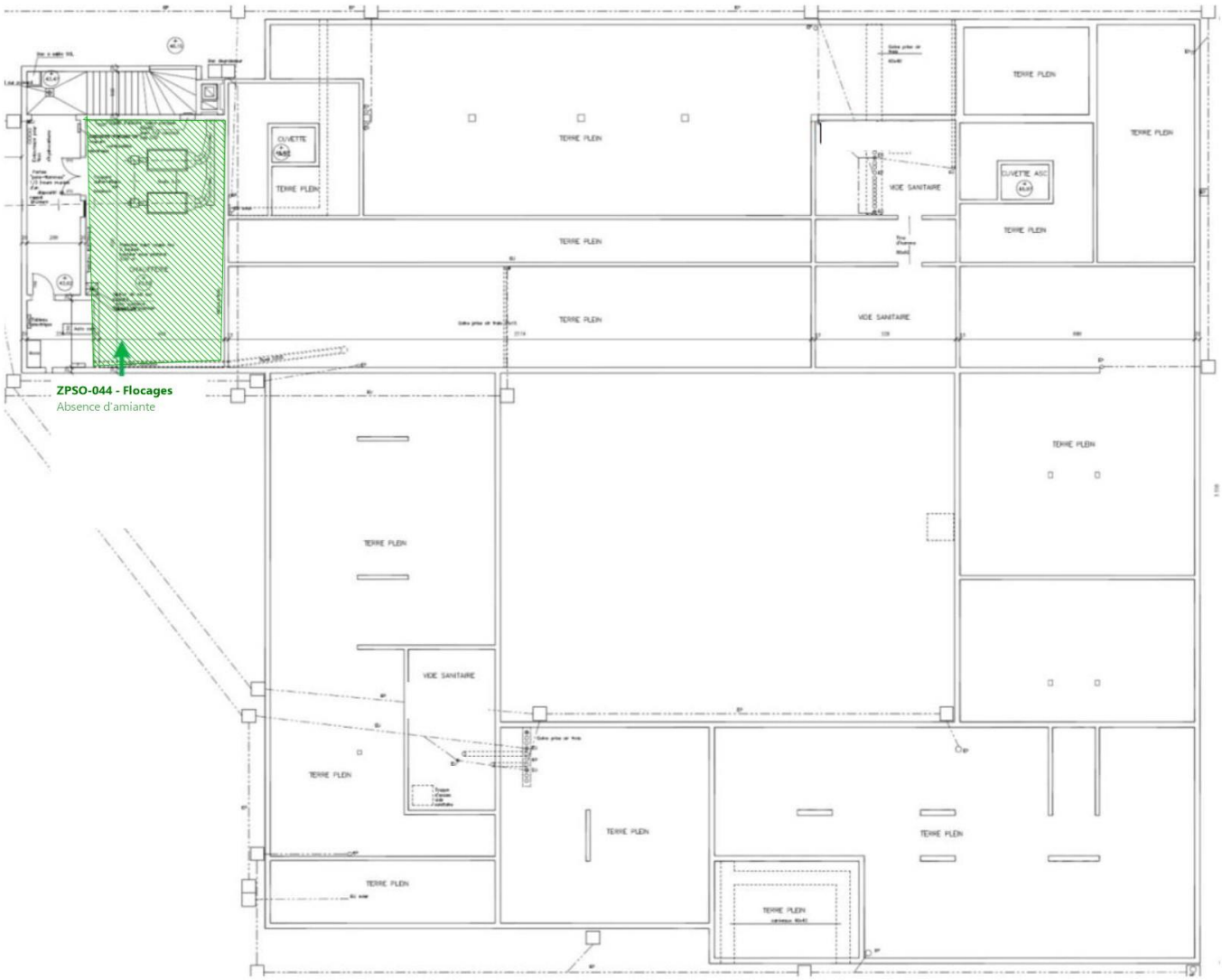
7.1 - Annexe - Schéma de repérage




2 ème étage
ZPSO-010 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-010 - Faux plafonds
Absence d'amiante
Esc. Nord
Esc. Sud
Palier 20
Palier 21
Degt 20
213
212
211
210
209
208
207
206
205
201
202
203
204
ZPSO-011 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-012 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-013 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-014 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-015 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-016 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-017 - Faux plafonds
Absence d'amiante


1er étage
ZPSO-027 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-034 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-018 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-035 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-022 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-021 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-033 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-020 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-024 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-019 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-025 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-023 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-032 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-027 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-026 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-031 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-030 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-029 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-028 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-029 - Faux plafonds
Absence d'amiante


ZPSO-036 - Faux plafonds
Absence d'amiante
Rez-De-Chaussée
ZPSO-036 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-038 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-039 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-040 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-041 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-037 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-042 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-043 - Faux plafonds
Absence d'amiante


ZPSO-044 - Flocages
Absence d'amiante
TERRE PLEIN
VIDE SANITAIRE
CUVETTE

Légende

Photos

	Photo n° PhA001 Localisation : 3ème étage - Reunion 304 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-001
	Photo n° PhA002 Localisation : 3ème étage - Bureau 303 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-002
	Photo n° PhA003 Localisation : 3ème étage - Bureau 302 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-003
	Photo n° PhA004 Localisation : 3ème étage - Bureau 307 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-004
	Photo n° PhA005 Localisation : 3ème étage - Bureau 308 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-005

	Photo n° PhA006 Localisation : 3ème étage - Circulation 1 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-006
	Photo n° PhA007 Localisation : 3ème étage - Bureau 311 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-007
	Photo n° PhA008 Localisation : 3ème étage - Bureau 312 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-008
	Photo n° PhA009 Localisation : 3ème étage - Bureau 313 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-009
	Photo n° PhA010 Localisation : 2ème étage - Bureau 213 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-010

	Photo n° PhA011 Localisation : 2ème étage - Bureau 211 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-011
	Photo n° PhA012 Localisation : 2ème étage - Bureau 210 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-012
	Photo n° PhA013 Localisation : 2ème étage - Bureau 209 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-013
	Photo n° PhA014 Localisation : 2ème étage - Bureau 208 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-014
	Photo n° PhA015 Localisation : 2ème étage - Bureau 207 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-015

	Photo n° PhA016 Localisation : 2ème étage - Bureau 206 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-016
	Photo n° PhA017 Localisation : 2ème étage - Bureau 205 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-017
	Photo n° PhA018 Localisation : 1er étage - Attente Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-018
	Photo n° PhA019 Localisation : 1er étage - Bureau 124 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-019
	Photo n° PhA020 Localisation : 1er étage - Bureau 125 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-020

	Photo n° PhA021 Localisation : 1er étage - Bureau 126 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-021
	Photo n° PhA022 Localisation : 1er étage - Bureau 127 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-022
	Photo n° PhA023 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-023
	Photo n° PhA024 Localisation : 1er étage - Bureau 143 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-024
	Photo n° PhA025 Localisation : 1er étage - Bureau 142 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-025

	Photo n° PhA026 Localisation : 1er étage - Bureau 121 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-026
	Photo n° PhA027 Localisation : 1er étage - Sanitaire 3 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-027
	Photo n° PhA028 Localisation : 1er étage - Bureau 138/139 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-028
	Photo n° PhA029 Localisation : 1er étage - Bureau 117 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-029
	Photo n° PhA030 Localisation : 1er étage - Bureau 113 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-030

	Photo n° PhA031 Localisation : 1er étage - Bureau 112 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-031
	Photo n° PhA032 Localisation : 1er étage - Bureau 134 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-032
	Photo n° PhA033 Localisation : 1er étage - Bureau 109 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-033
	Photo n° PhA034 Localisation : 1er étage - Bureau 106; 1er étage - Bureau 107; 1er étage - Bureau 108 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-034
	Photo n° PhA035 Localisation : 1er étage - Bureau 103 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-035

	Photo n° PhA036 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 001 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-036
	Photo n° PhA037 Localisation : Rez de chaussée - Salle personnel 1/2 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-037
	Photo n° PhA038 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 032 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-038
	Photo n° PhA039 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 026 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-039
	Photo n° PhA040 Localisation : Rez de chaussée - Réunion 024 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-040

	Photo n° PhA041 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 019 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-041
	Photo n° PhA042 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 022 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-042
	Photo n° PhA043 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 021 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-043

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
-	-	-	-	-

Copie des rapports d'essais :

Aucun rapport d'essai n'a été fourni ou n'est disponible

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante,	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée,

qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entrainer rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :
- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc…) selon que les risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc…

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conservation et transmission de ce rapport (Article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019)

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.
 Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
 Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;

d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.
En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Autres documents

Votre Assurance

▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
3 PLACE DE LA VICTOIRE
56110 GOURIN FR

COURTIER

DURAND ASSURANCES
8 RUE MAGENTA
53120 GORRON
Tél : 02 43 30 45 98
Fax : 02 43 30 45 98
Email :
CABINET.DURAND.COURTAGE@GMAIL.COM
Portefeuille : 0201386584

Vos références :

Contrat n° 11002336104
Client n° 0762343120

AXA France IARD, atteste que :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
3 PLACE DE LA VICTOIRE
56110 GOURIN

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 11002336104** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait des activités suivantes :

A titre principal :
DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Information sur la présence d'un risque de mérule

A titre accessoire :
- LOI CARREZ
- MESURE DU RADON
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- DIAGNOSTIC DE CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITABILITE
- PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE PERMEABILITE A L'AIR
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT2012
- DIAGNOSTIC SUR FIBRE CERAMIQUE REFRACTAIRE
- DIAGNOSTIC SUR HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE
- DIAGNOSTIC DE DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION à l'exclusion des métaux lourds

TXS5898981221

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

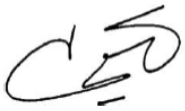
1/2

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**9.000.000** € par année d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**9.000.000** € par année d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**1.200.000** € par année d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150.000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150.000** € par sinistre
Autres garanties :	
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**500.000** € par année d'assurance dont **300.000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:**	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	**1.000.000** € par année d'assurance
Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**100.000** € par année d'assurance

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 21 décembre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5773 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Madame CHASSAGNE Morgane

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 26/10/2020 - Date d'expiration : 25/10/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 26/10/2020 - Date d'expiration : 25/10/2027
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 04/11/2020 - Date d'expiration : 03/11/2027
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 04/11/2020 - Date d'expiration : 03/11/2027
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 08/10/2020 - Date d'expiration : 07/10/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 08/10/2020 - Date d'expiration : 07/10/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 06/11/2020.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac ACCRÉDITATION N° 4-0322 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR CERTIFICATION DE PERSONNES

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible

2

Résultat des évaluations périodiques

Evaluation des matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation	Mesures d'empoussièrement

Evaluation des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation	Mesures d'empoussièrement

Evaluation des matériaux et produits hors liste A et B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation	Mesures d'empoussièrement

3

Suivi des travaux de retrait et de confinement de l'amiante

Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

Matériaux et produits hors liste A et B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

4

Fiche récapitulative du Dossier technique amiante

Fiche récapitulative du dossier technique « amiante »

Référence du présent DTA : 23-MIN-23 - DTA
Norme méthodologique employée : AFNOR NFX 46-020 d'Août 2017
Date de création : 22/09/2023

Historique des dates de mise à jour

Révision	Date	Objet

Informations : cette fiche présente les informations minimales devant être contenues dans la fiche récapitulative mentionnée dans l'arrêté du 12 et 21 décembre 2012, du 26 juin 2013 ainsi qu'à l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique, à charge pour le propriétaire de compléter par toutes informations utiles et spécifiques aux bâtiments concernés.
Toutes les rubriques mentionnées ci-après sont à renseigner. Une fiche récapitulative est renseignée par DTA et par immeuble bâti.
La fiche récapitulative mentionne les travaux qui ont été réalisés pour retirer ou confiner des matériaux ou produits contenant de l'amiante. Elle est mise à jour systématiquement à l'occasion de travaux ayant conduits à la découverte ou à la suppression de matériaux ou produits contenant de l'amiante.

1. – Identification de l'immeuble, du détenteur et des modalités de consultation du DTA

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département :. **Finistère**
Adresse :..... **DSDEN 29**
1 BOULEVARD DU FINISTERE
CITE ADMINISTRATIVE
Commune :..... **29000 QUIMPER**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
, Lot numéro Non communiqué
Périmètre de repérage : ..
Date de construction :..... **Date du permis de construire non connue**
Fonction principale du bâtiment : **Autres**

Désignation de la personne détenant le dossier technique « amiante »

Désignation du propriétaire :
Nom et prénom :..... **RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES**
Adresse :..... **96 RUE D'ANTRAIN**
35705 RENNES

Détenteur du dossier technique amiante :
Nom et prénom :..... **Mme CAILLABET Annie**
Adresse :..... **96 RUE D'ANTRAIN**
CS 10503
35705 RENNES

Modalités de consultation :

.....

.....

2. – Rapports de repérage

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage
23-MIN-23 - DTA	06/10/2023	CHEVALIER DIAG CM Morgane CHASSAGNE	Repérage des matériaux de la liste A et B au titre de l'article R1334-20 et 21 du code de la santé publique

Observations :
Néant

3. – Liste des locaux ayant donnés lieu au repérage

Liste des différents repérages	Numéro de rapport de repérage	Liste des locaux visités	Liste des pièces non visitées
Repérage des matériaux de la liste A au titre de l'article R1334-20 du code de la santé publique	23-MIN-23 - DTA	3ème étage - Bureau 301, 3ème étage - Bureau 302, 3ème étage - Bureau 303, 3ème étage - Reunion 304, 3ème étage - Bureau 305, 3ème étage - Bureau 306, 3ème étage - Bureau 307, 3ème étage - Bureau 308, 3ème étage - Bureau 309, 3ème étage - Bureau 310, 3ème étage - Bureau 311, 3ème étage - Bureau 312, 3ème étage - Bureau 313, 3ème étage - Palier 31, 3ème étage - Palier 30, 3ème étage - Dégagement 30, 3ème étage - WC accessible 4, 3ème étage - Sanitaire 5, 3ème étage - Circulation 1, 2ème étage - Palier 21, 2ème étage - Bureau 201, 2ème étage - Bureau 202, 2ème étage - Bureau 203, 2ème étage - Bureau 204, 2ème étage - Bureau 205, 2ème étage - Bureau 206, 2ème étage - Bureau 207, 2ème étage - Bureau 208, 2ème étage - Bureau 209, 2ème étage - Bureau 210, 2ème étage - Bureau 211, 2ème étage - Bureau 212, 2ème étage - Bureau 213, 2ème étage - Palier 20, 2ème étage - Dégagement 20, 2ème étage - Sanitaire 4, 1er étage - Dégagement 10, 1er étage - Bureau 101, 1er étage - Bureau 102, 1er étage - Bureau 103, 1er étage - Bureau 104, 1er étage - Bureau 105, 1er étage - Bureau 106, 1er étage - Bureau 107, 1er étage - Bureau 108, 1er étage - Palier 11, 1er étage - Sas, 1er étage - Sanitaire 2, 1er étage - WC	Néant

		accessible 2, 1er étage - Photocopie 133, 1er étage - Rangement 133, 1er étage - Bureau 109, 1er étage - Bureau 110, 1er étage - Bureau 111, 1er étage - Bureau 112, 1er étage - Bureau 113, 1er étage - Bureau 134, 1er étage - Bureau 135, 1er étage - Dégagement 11, 1er étage - Photocopie 136, 1er étage - Bureau 114, 1er étage - Bureau 115, 1er étage - Bureau 116, 1er étage - Bureau 137, 1er étage - Bureau 138/139, 1er étage - Dégagement 12, 1er étage - Bureau 117, 1er étage - Bureau 118, 1er étage - Bureau 119, 1er étage - Photocopie 140, 1er étage - Sanitaire 3, 1er étage - Sanitaire 3bis, 1er étage - Bureau 120, 1er étage - Bureau 121, 1er étage - Bureau 141, 1er étage - Bureau 142, 1er étage - Bureau 122, 1er étage - Dégagement 13, 1er étage - Réunion 123, 1er étage - Bureau 143, 1er étage - Bureau 132, 1er étage - Bureau 131, 1er étage - Bureau 130, 1er étage - Bureau 129, 1er étage - Photocopie 128, 1er étage - Attente, 1er étage - Bureau 124, 1er étage - Bureau 125, 1er étage - Bureau 126, 1er étage - Bureau 127, 1er étage - Palier 10, Rez de chaussée - Archive 015, Rez de chaussée - Archive 016, Rez de chaussée - Atelier entretien 017, Rez de chaussée - 018, Rez de chaussée - Garage, Rez de chaussée - Salle personnel 1/2, Rez de chaussée - Hall 3, Rez de chaussée - Salle réunion 012, Rez de chaussée - Salle réunion 011, Rez de chaussée - Archives 010, Rez de chaussée - Dégagement 2, Rez de chaussée - Attente AS, Rez de chaussée - Bureau 032, Rez de chaussée - Palier 02, Rez de chaussée - Réserve 009, Rez de chaussée - Archives 008, Rez de chaussée - Bureau 031, Rez de chaussée - Bureau 030, Rez de chaussée - Bureau 029, Rez de chaussée - Bureau 028, Rez de chaussée - Sanitaire 1, Rez de chaussée - WC Accessible 1, Rez de chaussée - Bureau 007, Rez de chaussée -	

		Bureau 006, Rez de chaussée - Bureau 003, Rez de chaussée - Bureau 004, Rez de chaussée - Bureau 005, Rez de chaussée - Bureau 002, Rez de chaussée - Bureau 001, Rez de chaussée - Palier 01, Rez de chaussée - Dégagement 01, Rez de chaussée - Dégagement personnel, Rez de chaussée - Hall 2, Rez de chaussée - Hall 1, Rez de chaussée - Accueil, Rez de chaussée - Bureau 026, Rez de chaussée - Réunion 025, Rez de chaussée - Réunion 024, Rez de chaussée - Bureau 023, Rez de chaussée - Bureau 022, Rez de chaussée - Bureau 019, Rez de chaussée - Bureau 021, Rez de chaussée - Reserve 20, Sous-Sol - Chaufferie	
Repérage des matériaux de la liste B au titre de l'article R1334-21 du code de la santé publique	23-MIN-23 - DTA	3ème étage - Bureau 301, 3ème étage - Bureau 302, 3ème étage - Bureau 303, 3ème étage - Reunion 304, 3ème étage - Bureau 305, 3ème étage - Bureau 306, 3ème étage - Bureau 307, 3ème étage - Bureau 308, 3ème étage - Bureau 309, 3ème étage - Bureau 310, 3ème étage - Bureau 311, 3ème étage - Bureau 312, 3ème étage - Bureau 313, 3ème étage - Palier 31, 3ème étage - Palier 30, 3ème étage - Dégagement 30, 3ème étage - WC accessible 4, 3ème étage - Sanitaire 5, 3ème étage - Circulation 1, 2ème étage - Palier 21, 2ème étage - Bureau 201, 2ème étage - Bureau 202, 2ème étage - Bureau 203, 2ème étage - Bureau 204, 2ème étage - Bureau 205, 2ème étage - Bureau 206, 2ème étage - Bureau 207, 2ème étage - Bureau 208, 2ème étage - Bureau 209, 2ème étage - Bureau 210, 2ème étage - Bureau 211, 2ème étage - Bureau 212, 2ème étage - Bureau 213, 2ème étage - Palier 20, 2ème étage - Dégagement 20, 2ème étage - Sanitaire 4, 1er étage - Dégagement 10, 1er étage - Bureau 101, 1er étage - Bureau 102, 1er étage - Bureau 103, 1er étage - Bureau 104, 1er étage - Bureau 105, 1er étage - Bureau 106, 1er étage - Bureau 107, 1er étage - Bureau 108, 1er étage - Palier 11, 1er étage - Sas, 1er étage	Néant

		- Sanitaire 2, 1er étage - WC accessible 2, 1er étage - Photocopie 133, 1er étage - Rangement 133, 1er étage - Bureau 109, 1er étage - Bureau 110, 1er étage - Bureau 111, 1er étage - Bureau 112, 1er étage - Bureau 113, 1er étage - Bureau 134, 1er étage - Bureau 135, 1er étage - Dégagement 11, 1er étage - Photocopie 136, 1er étage - Bureau 114, 1er étage - Bureau 115, 1er étage - Bureau 116, 1er étage - Bureau 137, 1er étage - Bureau 138/139, 1er étage - Dégagement 12, 1er étage - Bureau 117, 1er étage - Bureau 118, 1er étage - Bureau 119, 1er étage - Photocopie 140, 1er étage - Sanitaire 3, 1er étage - Sanitaire 3bis, 1er étage - Bureau 120, 1er étage - Bureau 121, 1er étage - Bureau 141, 1er étage - Bureau 142, 1er étage - Bureau 122, 1er étage - Dégagement 13, 1er étage - Réunion 123, 1er étage - Bureau 143, 1er étage - Bureau 132, 1er étage - Bureau 131, 1er étage - Bureau 130, 1er étage - Bureau 129, 1er étage - Photocopie 128, 1er étage - Attente, 1er étage - Bureau 124, 1er étage - Bureau 125, 1er étage - Bureau 126, 1er étage - Bureau 127, 1er étage - Palier 10, Rez de chaussée - Archive 015, Rez de chaussée - Archive 016, Rez de chaussée - Atelier entretien 017, Rez de chaussée - 018, Rez de chaussée - Garage, Rez de chaussée - Salle personnel 1/2, Rez de chaussée - Hall 3, Rez de chaussée - Salle réunion 012, Rez de chaussée - Salle réunion 011, Rez de chaussée - Archives 010, Rez de chaussée - Dégagement 2, Rez de chaussée - Attente AS, Rez de chaussée - Bureau 032, Rez de chaussée - Palier 02, Rez de chaussée - Réserve 009, Rez de chaussée - Archives 008, Rez de chaussée - Bureau 031, Rez de chaussée - Bureau 030, Rez de chaussée - Bureau 029, Rez de chaussée - Bureau 028, Rez de chaussée - Sanitaire 1, Rez de chaussée - WC Accessible 1, Rez de chaussée - Bureau	

		007, Rez de chaussée - Bureau 006, Rez de chaussée - Bureau 003, Rez de chaussée - Bureau 004, Rez de chaussée - Bureau 005, Rez de chaussée - Bureau 002, Rez de chaussée - Bureau 001, Rez de chaussée - Palier 01, Rez de chaussée - Dégagement 01, Rez de chaussée - Dégagement personnel, Rez de chaussée - Hall 2, Rez de chaussée - Hall 1, Rez de chaussée - Accueil, Rez de chaussée - Bureau 026, Rez de chaussée - Réunion 025, Rez de chaussée - Réunion 024, Rez de chaussée - Bureau 023, Rez de chaussée - Bureau 022, Rez de chaussée - Bureau 019, Rez de chaussée - Bureau 021, Rez de chaussée - Reserve 20, Sous-Sol - Chaufferie	
Autres repérages (préciser) :	-	-	-

4. – Identification des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.1 Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Type de repérage	Matériau ou produit	Localisation précise	Etat de conservation	MESURES obligatoires associées (évaluation périodique, mesures d'empoussièrement ou travaux de retrait ou confinement)
Néant	-	-			

4.2 Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Type de repérage	Matériau ou produit	Localisation précise	Etat de conservation	MESURES préconisées par l'opérateur
Néant	-	-			

5. – Les évaluations périodiques

5.1 Evaluation des matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation et préconisations*	Mesures d'empoussièrement

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe de ce présent rapport

5.2 Evaluation des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation et préconisations*	Mesures d'empoussièrement

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe de ce présent rapport

5.3 Evaluation des matériaux et produits hors liste A, B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation et préconisations*	Mesures d'empoussièrement

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe de ce présent rapport

6. – Travaux de retrait ou de confinement – Mesures conservatoires

6.1 Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

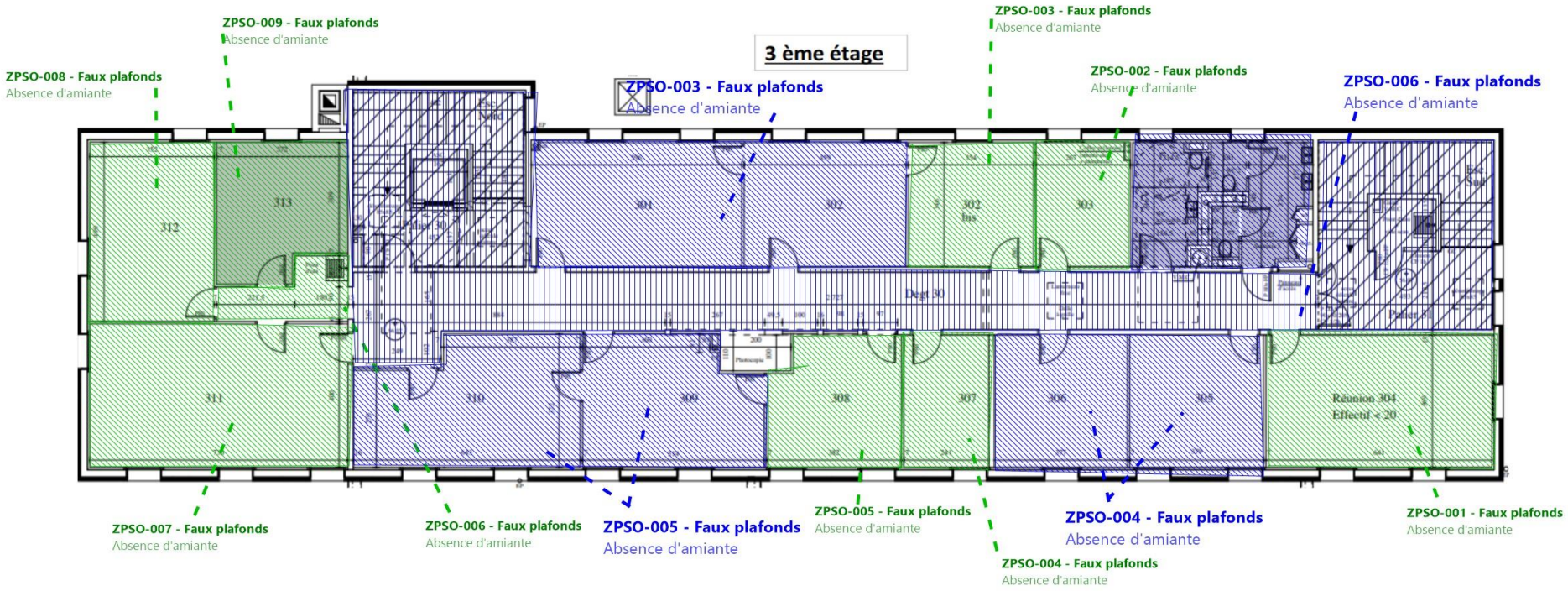
6.2 Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

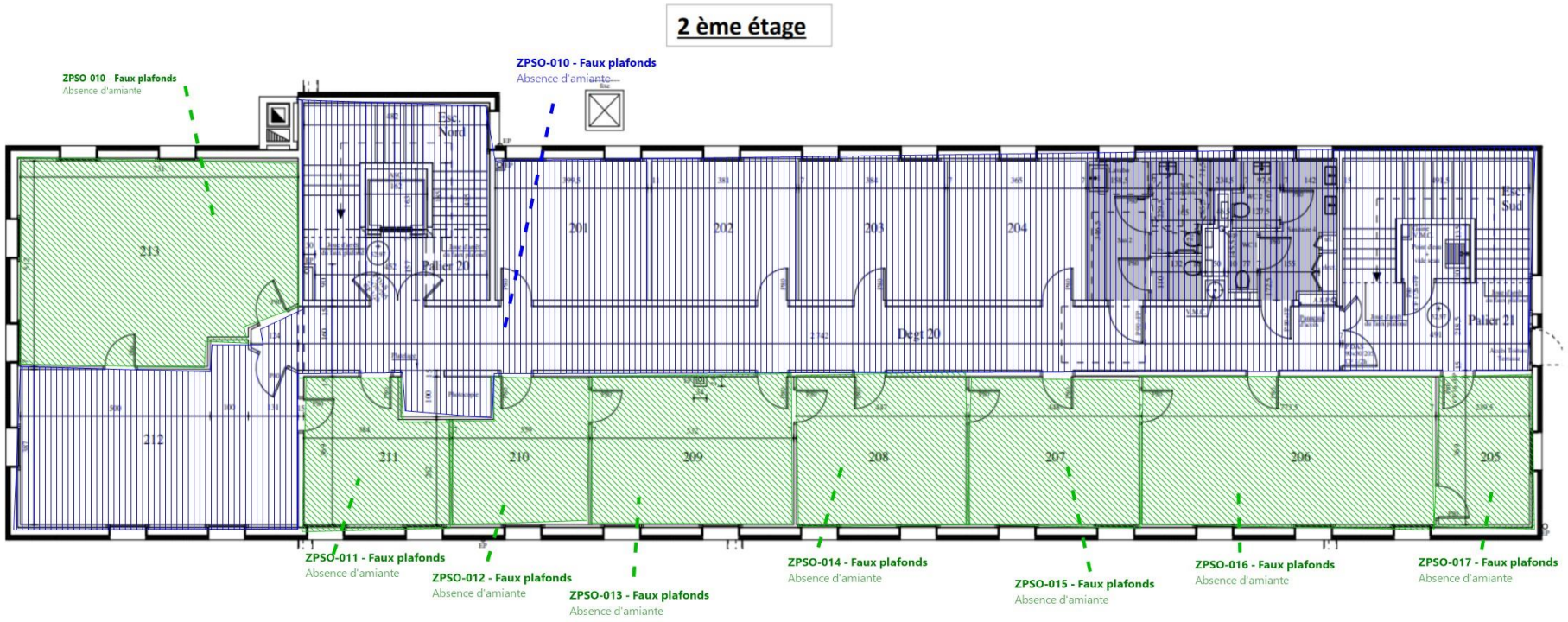
Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

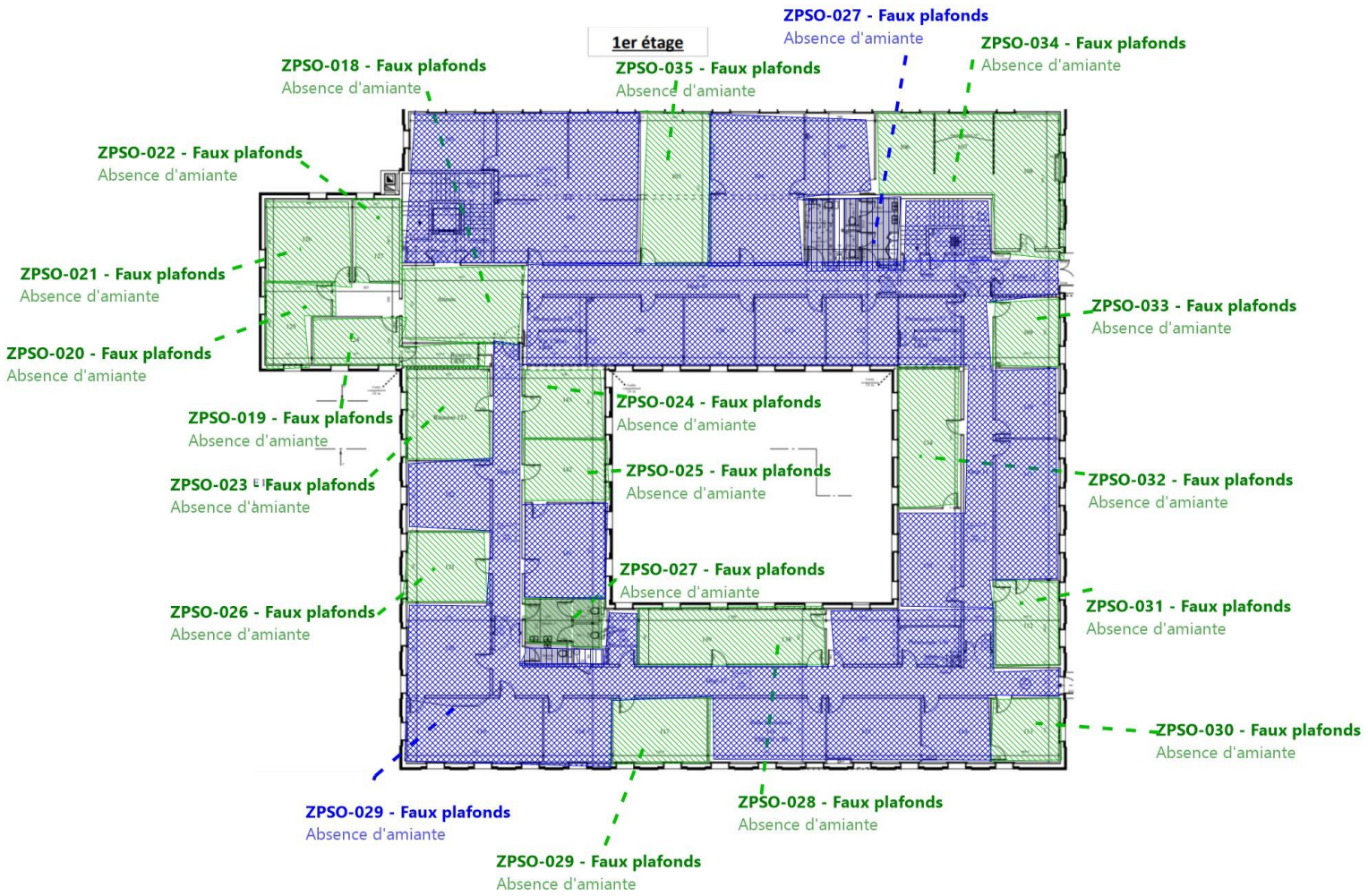
6.3 Matériaux et produits hors liste A et B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

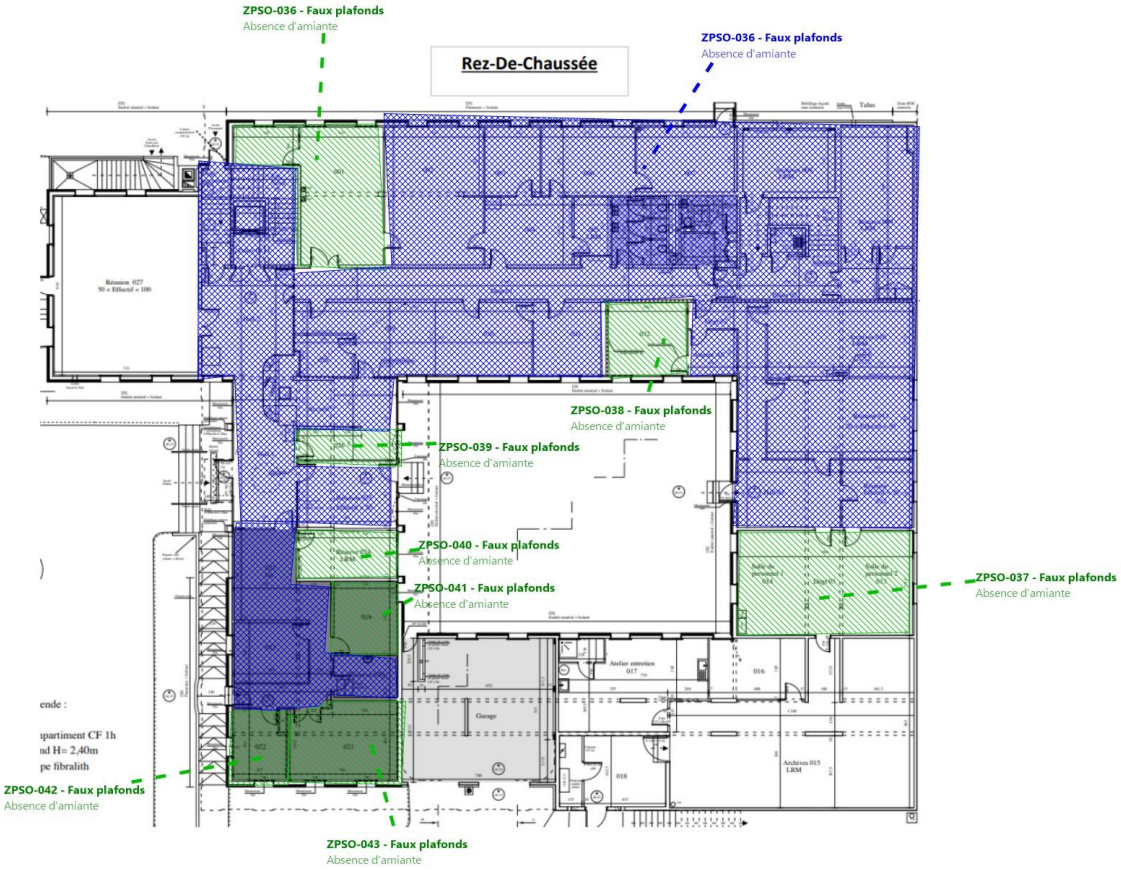
Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement

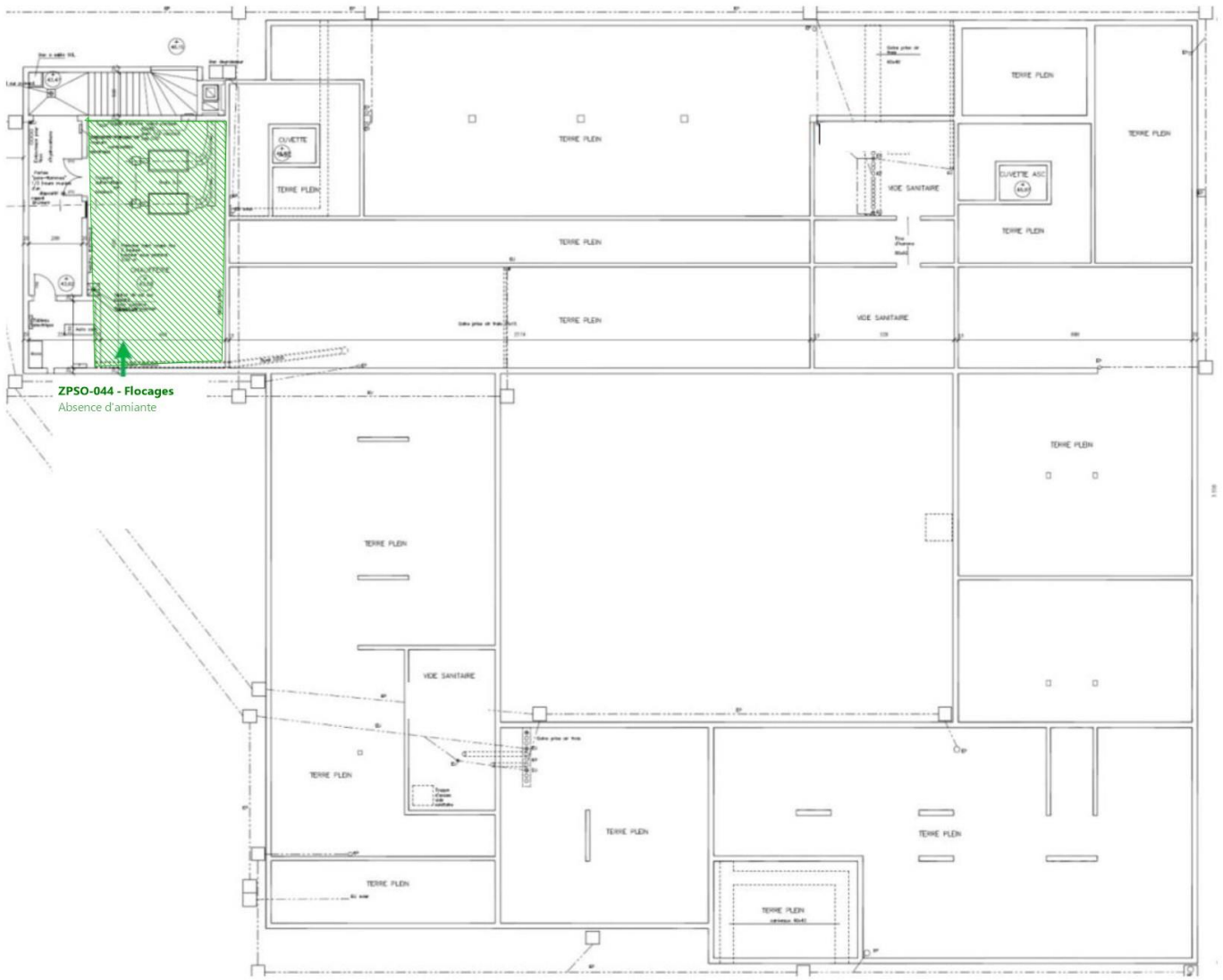
7. – Croquis et Photos




2 ème étage
ZPSO-010 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-010 - Faux plafonds
Absence d'amiante
Esc Nord
Palier 20
201
202
203
204
Esc Sud
Palier 21
Degt 20
213
212
211
210
209
208
207
206
205
ZPSO-011 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-012 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-013 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-014 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-015 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-016 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-017 - Faux plafonds
Absence d'amiante


1er étage
ZPSO-027 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-034 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-018 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-035 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-022 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-021 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-020 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-033 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-024 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-019 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-025 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-023 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-032 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-027 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-026 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-031 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-030 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-029 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-028 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-029 - Faux plafonds
Absence d'amiante


ZPSO-036 - Faux plafonds
Absence d'amiante
Rez-De-Chaussée
ZPSO-036 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-038 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-039 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-040 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-041 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-037 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-042 - Faux plafonds
Absence d'amiante
ZPSO-043 - Faux plafonds
Absence d'amiante


ZPSO-044 - Flocages
Absence d'amiante
CUVETTE
TERRE PLEIN
VIDE SANITAIRE
CUVETTE ASC

Légende

Photos

	Photo n° PhA001 Localisation : 3ème étage - Reunion 304 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-001
	Photo n° PhA002 Localisation : 3ème étage - Bureau 303 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-002
	Photo n° PhA003 Localisation : 3ème étage - Bureau 302 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-003
	Photo n° PhA004 Localisation : 3ème étage - Bureau 307 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-004
	Photo n° PhA005 Localisation : 3ème étage - Bureau 308 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-005

	Photo n° PhA006 Localisation : 3ème étage - Circulation 1 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-006
	Photo n° PhA007 Localisation : 3ème étage - Bureau 311 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-007
	Photo n° PhA008 Localisation : 3ème étage - Bureau 312 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-008
	Photo n° PhA009 Localisation : 3ème étage - Bureau 313 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-009
	Photo n° PhA010 Localisation : 2ème étage - Bureau 213 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-010

	Photo n° PhA011 Localisation : 2ème étage - Bureau 211 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-011
	Photo n° PhA012 Localisation : 2ème étage - Bureau 210 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-012
	Photo n° PhA013 Localisation : 2ème étage - Bureau 209 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-013
	Photo n° PhA014 Localisation : 2ème étage - Bureau 208 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-014
	Photo n° PhA015 Localisation : 2ème étage - Bureau 207 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-015

	Photo n° PhA016 Localisation : 2ème étage - Bureau 206 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-016
	Photo n° PhA017 Localisation : 2ème étage - Bureau 205 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-017
	Photo n° PhA018 Localisation : 1er étage - Attente Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-018
	Photo n° PhA019 Localisation : 1er étage - Bureau 124 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-019
	Photo n° PhA020 Localisation : 1er étage - Bureau 125 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-020

	Photo n° PhA021 Localisation : 1er étage - Bureau 126 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-021
	Photo n° PhA022 Localisation : 1er étage - Bureau 127 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-022
	Photo n° PhA023 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-023
	Photo n° PhA024 Localisation : 1er étage - Bureau 143 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-024
	Photo n° PhA025 Localisation : 1er étage - Bureau 142 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-025

	Photo n° PhA026 Localisation : 1er étage - Bureau 121 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-026
	Photo n° PhA027 Localisation : 1er étage - Sanitaire 3 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-027
	Photo n° PhA028 Localisation : 1er étage - Bureau 138/139 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-028
	Photo n° PhA029 Localisation : 1er étage - Bureau 117 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-029
	Photo n° PhA030 Localisation : 1er étage - Bureau 113 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-030

	Photo n° PhA031 Localisation : 1er étage - Bureau 112 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-031
	Photo n° PhA032 Localisation : 1er étage - Bureau 134 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-032
	Photo n° PhA033 Localisation : 1er étage - Bureau 109 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-033
	Photo n° PhA034 Localisation : 1er étage - Bureau 106; 1er étage - Bureau 107; 1er étage - Bureau 108 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-034
	Photo n° PhA035 Localisation : 1er étage - Bureau 103 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-035

	Photo n° PhA036 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 001 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-036
	Photo n° PhA037 Localisation : Rez de chaussée - Salle personnel 1/2 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-037
	Photo n° PhA038 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 032 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-038
	Photo n° PhA039 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 026 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-039
	Photo n° PhA040 Localisation : Rez de chaussée - Réunion 024 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-040

	Photo n° PhA041 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 019 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-041
	Photo n° PhA042 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 022 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-042
	Photo n° PhA043 Localisation : Rez de chaussée - Bureau 021 Ouvrage : Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds Partie d'ouvrage : Faux plafonds Description : Faux plafonds Localisation sur croquis : ZPSO-043

8. - Recommandations générales de sécurité du dossier technique amiante

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.
Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.
Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent

alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.